



D E L I B E R A T I O N du C o n s e i l C o m m u n a u t a i r e

Nombre de membres en exercice: **38**
 Nombre de membres présents : **26**
 Nombre de votants : **35**
 Date de convocation : **21/06/2016**

L'an **Deux Mille Seize** le 30 JUIN, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 11h00 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M. René OLIVE, Président.

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Étaient présents :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) – DOUTRES Alain (Caixas) – CHINAUD (Calmeilles) - LEHOUSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) – PUJOL (Fourques) - TOURNE (Llauro) – VILA (Oms) - BELLEGARDE (Passa) – NOURY (Saint Jean Lasseille) - MASO (Terrats) – OLIVE, LAVAIL, LEMORT, RUIZ, MON, BERNADAC, PEREZ, RAYNAL (Thuir) - LESNE (Tordères) - AMOUROUX (Tresserre) – ATTARD, ALBERT (Trouillas) – PERALBA, FLACHAIRE (Villemolaque).

Procurations :

P.TAURINYA (Brouilla) à R.OLIVE
 M.PIMENTEL (Fourques) JL.PUJOL
 P.MAURAN (Montauriol) à L.BERNARDY
 N.GONZALEZ (Thuir) à R.LEMORT
 T.VOISIN (Thuir) à JM.LAVAIL
 A.BOURRAT (Thuir) à D.RUIZ
 B.BATALLER-SICRE (Thuir) à N.MON
 L.FERRER (Thuir) à S.RAYNAL
 P.MAURY (Thuir) à JC.BERNADAC

Absents:

H.LLOBET (Brouilla)

Absents excusés :

A.PUIG (Sainte-Colombe)
 B.COUSOLE (Trouillas)

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20160630-61-16TabEffecti-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/07/2016

Le Procès-verbal de la séance du 12 Mai 2016 a été adopté avec observations.

Madame Jeanine ALBERT est élue secrétaire de séance.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :

Le Président **RAPPELLE** à l'Assemblée la délibération n°49/2016 modifiant le tableau des effectifs.

Il **INFORME** que depuis novembre 2011, un agent est affecté au service multiaccueil par mise à disposition de sa collectivité d'origine et que cet agent demande son transfert définitif sur notre établissement par voie de mutation.

Il **PRECISE** que l'encadrement sur la structure nécessite du personnel qualifié, et de ce fait,

Il **PROPOSE** de modifier le tableau des effectifs pour créer le poste attaché à ses qualifications :

- Au 1er Septembre 2016 : création d'un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe.

Le Conseil Communautaire,
Où l'exposé de son Président,
A l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE de procéder à la création du poste indiqué ci-dessous à compter du 1^{er} Septembre 2016 :

- **FILIERE SOCIALE :**
Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture principal 1^{ère} classe

DECIDE de modifier le tableau des effectifs en conséquence, annexé à la présente délibération ;

PRECISE que le poste créé sera pourvu selon les règles applicables à la Fonction Publique Territoriale ;

DIT que des contractuels pourront également être recrutés, pour faire face à un besoin occasionnel, saisonnier ou en remplacement d'un titulaire momentanément absent ;

AUTORISE M. le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi FAIT et DELIBERE les jours, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20160630-61-16TabEffecti-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/07/2016



Le Président,

René OLIVE

PERSONNEL INTERCOMMUNAL Tableau des effectifs au 30-06-2016	Postes créés	Postes pourvus	Postes vacants
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Directeur Général des Services d'un EPCI de 20 000 à 40 000 habitants	1	1	0
Directrice Générale Adjointe d'un EPCI de 20 000 à 40 000 habitants	1	1	0
Attachés territoriaux	2	2	0
Directeur des Services Techniques d'un EPCI de 20 000 à 40 000 habitants	1	1	0
Ingénieur Principal	1	1	0
Rédacteur territorial	2	2	0
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} Classe	1	1	0
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} Classe	2	2	0
Adjoints administratifs de 2 ^{ème} Classe	4	3	1
FILIERE TECHNIQUE			
Affectés aux études et travaux			
Technicien Principal de 2 ^{ème} classe	1	1	0
Technicien territorial	1	0	1
Affectés à la collecte et déchèteries			
Agent de maîtrise	1	1	0
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	6	6	0
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	10	10	0
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	2	0	2
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	9	9	0
Affectés au portage de repas			
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	1	1	0
Affectés à la restauration scolaire			
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe à temps non complet	1	1	0
Adjoints techniques de 2 ^{ème} classe à temps non complet (1x25/35-1x28/35-1x29/35-1x17/35-1x30/35-1x18/35)	6	6	0
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe à temps complet	1	1	0
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe à temps non complet (30/35)	1	1	0
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE			
Puéricultrice de classe normale	1	1	0
Educatrices de jeunes enfants Principal	1	1	0
Educatrices de jeunes enfants	3	1	2
Infirmière en soins généraux hors classe	1	1	0
Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe	1	1	0
Auxiliaire de puériculture de 1 ^{ère} classe	2	1	1
Auxiliaire de puériculture principale de 2 ^{ème} classe à temps complet et temps partiel	2	2	0
Adjoints techniques de 2 ^{ème} classe dont 4 à temps non complet (1x23/35-1x17,5/35-1x21/35-1x31.42/35)	11	10	1
FILIERE ANIMATION			
Animateurs territoriaux	1	1	0
Animateur territorial principal de 2 ^{ème} classe	1	1	0
Adjoints d'animation de 1 ^{ère} classe	1	1	0
Adjoints d'animation de 2 ^{ème} classe	2	2	0
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe à temps non complet (29/35)	1	1	0
TOTAUX	83	75	8

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20160630-61-16TabEffectif-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/07/2016